



À jour au 5 décembre 2015
Ce document n'a pas valeur officielle.

RÈGLEMENT RV-1589

DÉCRÉTANT LE RETRAIT DU CARACTÈRE DE RUE DU LOT 5 644 133 LONGEANT LA 3^e AVENUE

LE CONSEIL DÉCRÈTE :

1. Le lot 5 644 133 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, situé dans la surlargeur de la 3^e Avenue, est fermé comme rue publique.

Une copie du plan cadastral illustrant l'emplacement du lot est reproduite en annexe I sous le titre « PLAN CADASTRAL ».

Règlement RV-1589 / 2

